

La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques vient de se terminer à Paris. Mais chacun, à son échelle, peut agir et adopter les bons réflexes pour réduire son impact sur l'environnement.

En Bretagne, le changement climatique pourrait se traduire par une probable augmentation des phénomènes extrêmes, avec des étiages\*1 plus marqués en été, problématiques pour la ressource en eau potable et le milieu naturel. Cette situation est à prendre avec sérieux d'autant plus que notre région pourrait devenir une zone de refuge climatique, avec une forte pression démographique. Ceci aura forcément un impact sur les besoins en eau, notre ressource étant principalement superficielle, ce qui accentue sa fragilité. Les débits pourraient diminuer de 30% en moyenne à l'horizon 2050\*2, mais avec des variabilités spatiales et saisonnières très fortes.

« Gestion quantitative de la ressource en eau, inondations et gestion des crues » : les deux principaux enjeux du SAGE Ellé-Isole-Laïta sont un appel à la nécessité d'agir vite et à poursuivre nos actions tous ensemble, vers un même objectif.

Auparavant et encore aujourd'hui, certaines initiatives conduisaient à évacuer l'eau le plus vite possible vers la mer. Pour maintenir une ressource suffisante pour tous et lutter contre les inondations à l'aval, il est primordial de la ralentir et de favoriser au maximum les interactions entre l'eau de surface, le sol et l'eau souterraine. Le couple zones humides et cours d'eau constitue par exemple des infrastructures naturelles à préserver pour assurer une bonne résilience du bassin versant.



Le changement climatique bouleversera la gestion de l'eau au niveau local.

Les chantiers en cours et à venir vont en ce sens : l'étude préalable à la gestion des milieux humides sur les bassins amont, l'inventaire et l'étude de la fonctionnalité des zones d'expansion des crues, le reméandrage de l'Ellé et du Roz Millet sur le territoire de Roi Morvan Communauté...

Par ailleurs, la Commission Locale de l'Eau devra, avec l'appui du SMEIL, actualiser le SAGE pour prendre en compte les nouvelles orientations à l'échelle Loire-Bretagne (SDAGE\*3 2016-2021 approuvé en novembre 2015) et réfléchir à l'organisation la plus efficiente à mettre en œuvre localement (prise de compétence GEMAPI\*4 en 2018).

Bonnes fêtes à tous!

#### Daniel LE BRAS

Président de la CLE du SAGE Ellé-Isole-Laïta Président du SMEIL

- \*1 Étiage : période de l'année où le niveau d'un cours d'eau atteint son point le plus bas (basses eaux)
- \*2 Florence HABETS, directrice de recherche en hydrométéorologie au CNRS
- \*3 SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- \*4 GEMAPI : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations



LEDOSSIER

Diagnostic bactériologique de l'estuaire de la Laïta

Les modalités de gestion des zones humides

#### **ENIMAGES**

Les acteurs du SAGE à la découverte du territoire et d'actions concrètes

4 ACTUALITÉS AGENDA





### LE DOSSIER

# Un diagnostic bactériologique sur l'estuaire de la Laïta



Michel LE GARREC et Gwenaël COROLLER, éleveurs laitiers à Quimperlé ont réalisé un diagnostic début 2015 sur le bassin versant du Frout.

Naissant à Quimperlé, de la confluence entre l'Ellé et l'Isole, la Laïta est le lieu de nombreuses activités : baignade, plaisance, sports nautiques,...

Cependant, l'état des lieux du SAGE a mis en évidence une mauvaise qualité bactériologique des eaux estuariennes. La présence dans les eaux de contaminants, et en particulier de micro-organismes pathogènes pour l'homme, constitue un risque sanitaire majeur pour tous les usages.

Pour satisfaire l'objectif de classement « B » des zones conchylicoles fixé dans le SAGE Ellé-Isole-Laïta, le SMEIL a ainsi initié un diagnostic dès 2013. Présenté en groupe de travail « Estuaire » en juin dernier, il est accompagné d'un programme prévisionnel d'actions.

#### **LE BILAN**

- Après une nette dégradation de la qualité des zones de production conchylicole observée entre 2003 et 2007, c'est une amélioration régulière depuis 2011 qui est enregistrée, aboutissant au classement B sur les trois dernières années (2012 à 2014) à Porsmoric (Clohars-Carnoët).
- Les sites de baignade sont d'excellente qualité en 2014 selon l'ARS\*1.
- De fortes contaminations sur la partie amont du bassin versant de la Laïta ont été constatées, avec trois sous-bassins identifiés comme les plus contributeurs, en particulier par temps de pluie : le Dourdu, l'Isole et le Frout.

- Une baisse très significative des rejets de la STEP\*2 de Clohars-Carnoët est observée depuis octobre 2014 avec la mise en service de la nouvelle station d'épuration.
- Près de la moitié des installations d'assainissement non collectif prioritaires se situent sur les sous-bassins versants du Frout et du Dourdu.
- Le flux en sortie de la STEP de Bigard est en nette diminution depuis 2012 mais il contribue avec la STEP de Quimperlé à un « bruit de fond » loin d'être négligeable, en particulier par temps sec.
- Par temps de pluie, la pollution est principalement d'origine agricole et liée à des installations d'assainissement non collectif défectueuses sur le Frout.
- Par temps de pluie, la pollution est principalement d'origine agricole sur le Dourdu amont et liée à l'assainissement et aux eaux pluviales à l'aval.

Pour affiner son programme d'actions, le SMEIL envisage de prendre en compte les dernières données disponibles. Il a par ailleurs initié avec le SITER\*3 de Quimperlé les premières réflexions pour identifier les sources de pollution en aval du Dourdu et envisage de conduire dès 2016 une démarche pilote auprès des agriculteurs sur le Frout amont pour mobiliser des financements et accompagner travaux ou équipements.

- \*1 ARS : Agence Régionale de Santé
- \*2 STEP : Station d'épuration
- \*3 SITER: Syndicat Intercommunal des Eaux Résiduaires

### L'origine des bactéries

- Les eaux usées domestiques
- Les eaux de pluie
- Les déjections des élevages
- Les zones d'épandage
- Les rejets de certaines industries

Les diagnostics bactériologiques d'exploitation, un outil pédagogique et de dialogue avec la collectivité

Pour nourrir le diagnostic, le SMEIL a missionné en 2015 la Chambre d'Agriculture du Finistère pour réaliser 15 diagnostics bactériologiques d'exploitations agricoles situées sur les bassins versants du Frout, du Quinquis et du Dourdu.

Ces diagnostics se sont faits sur la base du volontariat et ont été très bien perçus par les agriculteurs. Michel et Gwenaël ont été interrogés sur leur ressenti quant à la réalisation du diagnostic bactériologique qui a été réalisé sur leurs exploitations.

D'un premier abord septique, ils ont rapidement compris que ce travail n'était pas une accusation ciblée. Ils ont trouvé un intérêt pédagogique à cette action et une opportunité de dialogue avec le syndicat et les autres acteurs du territoire. Sur leur exploitation, le diagnostic a permis de « faire un état des lieux de leurs sites d'exploitations, de repérer des écoulements bactériologiques vers le milieu et de trouver des solutions pour les supprimer ». Selon eux, « un œil extérieur fait du bien de temps en temps » et « le fait que ce soit un conseiller de la Chambre d'agriculture qui intervienne était rassurant ».

### Quelques problématiques et solutions abordées

- Pose de gouttières pour canaliser les eaux de pluie évitant à celles-ci de se mêler aux déjections des animaux et de finir dans le milieu naturel;
- Installation de systèmes d'abreuvement sur les parcelles où les animaux s'abreuveraient aux cours d'eau;
- Bitume sur les abords des bâtiments d'élevage, pour qu'ils restent propres et que le laitier ne risque pas de contaminer son matériel de récolte du lait;
- Amélioration du passage des animaux sur les cours d'eau.

**Contact :** Valérie GAC, Chambre d'agriculture du Finistère, 02 98 73 19 37

## LE SAGE EIL À LA LOUPE

### Les modalités de gestion des zones humides

Prescription E3-12 du PAGD\* du SAGE EIL

« Les acteurs concernés veilleront à ce que les zones humides remarquables Natura 2000 et les zones humides « ordinaires » connaissent des méthodes de gestion pérennes et fassent l'objet d'une gestion adaptée aux caractéristiques et aux objectifs locaux. [...] »

Pour répondre à cette prescription, le SMEIL a initié fin septembre 2015 une étude préalable à un programme pluriannuel d'actions milieux humides sur les bassins versants de l'Isole amont et de l'Ellé amont. C'est la suite logique du travail conduit par le syndicat pour la préservation des zones humides du territoire. Les inventaires communaux sont désormais disponibles et constituent, avec la synthèse réalisée l'année dernière, une bonne base de connaissance pour la mise en place d'outils de gestion en milieux humides.

CHIFFRES CLÉS

25 communes concernées

humides du territoire)

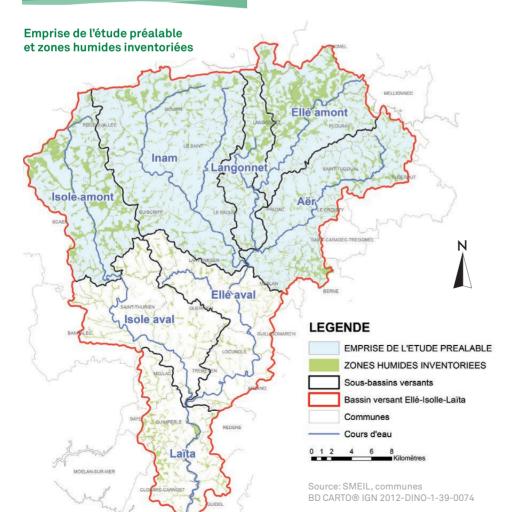
Sur 610 km² et 11 160 ha de zones humides (soit 80% des zones

# Le bureau d'études Xavière Hardy SARL appuiera le SMEIL dans cette démarche pour :

- Réaliser l'état des lieux et le diagnostic des zones humides.
- Définir des enjeux et des objectifs territoriaux cohérents avec les autres politiques publiques en place.
- Identifier les zones humides prioritaires et choisir un scénario en fonction de la volonté locale et des moyens humains et financiers mobilisables.
- Préparer le programme d'actions opérationnel et de suivi.

Courant 2016, le SMEIL mènera un travail de concertation avec tous les propriétaires et les maîtres d'ouvrage potentiels pour localiser les sites sur lesquels il sera dès lors possible d'engager des opérations.

\* PAGD : Plan d'Aménagement et de Gestion Durable



### **ENIMAGES**

### LES ACTEURS DU SAGE À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE ET D'ACTIONS CONCRÈTES

Le SMEIL a organisé les 29 octobre et 13 novembre, plusieurs visites sur le bassin versant.

L'occasion de découvrir la diversité des habitats humides et leurs gestions sur les sources de l'Ellé dans les marais de Magoar-Penvern avec l'AMV\*. Mais aussi parcourir les nouvelles installations de traitement des eaux usées sur Clohars-Carnoët et mieux comprendre les solutions techniques mises en œuvre pour conforter les berges de l'Isole à Quimperlé suite aux inondations de l'hiver 2013-2014.

\* AMV : Association de Mise en Valeur des sites naturels de Glomel



La réserve naturelle régionale de Magoar-Penvern à Glomel



Les travaux de confortement des berges de l'Isole en basse-ville de Quimperlé



La nouvelle STEP de Clohars-Carnoët

### ACTUALITÉS

#### L'APPROBATION DU SDAGE\* LOIRE-BRETAGNE 2016-2021

Réuni en séance plénière le 4 novembre 2015, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le SDAGE pour les années 2016 à 2021 après six mois de consultation des acteurs et du public. Objectif: 61% des eaux en bon état en 2021. Le rôle des commissions locales de l'eau et des SAGE est renforcé pour une meilleure mise en œuvre locale de la politique de l'eau.

\* SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

### L'EXPOSITION ITINÉRANTE SUR LES INONDATIONS AUX **PAPETERIES DE MAUDUIT**



L'exposition « inondations » du SMEIL sur un site industriel, les PDM

Depuis son inauguration à Quimperlé, en février 2014, 19 communes du territoire ont déjà accueilli l'exposition.

En ce début de période hivernale, ce sont les employés des Papeteries de Mauduit (PDM), soumises aux inondations de l'Isole, qui ont pu la découvrir jusqu'au 4 décembre. Un bon outil pour développer la culture du risque dans l'entreprise et rester vigilant!

### LE SITE NATURA 2000 « RIVIÈRE ELLÉ » N'A PLUS D'OPÉRATEUR

Porté depuis janvier 2010 par Roi Morvan Communauté, avec notamment l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB), approuvé le 25 mars 2013, le site Natura 2000 « Rivière Ellé » n'a désormais plus d'opérateur. La communauté de communes a souhaité se désengager cet automne. Il faut désormais trouver une autre structure volontaire pour mettre en œuvre le DOCOB et poursuivre les réflexions visant l'extension du périmètre d'actions.

### LE PAPI\* ELLÉ-ISOLE-LAÏTA EN **COURS D'INSTRUCTION**

Le dossier de candidature PAPI a été déposé auprès des services instructeurs mi-septembre 2015. La labellisation du dossier par l'État et la mise en œuvre des premières actions est attendue début 2016. Plus d'informations dans la prochaine lettre du SAGE.

\* PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations

### UN SCOT\* EN CRÉATION. **UN SCOT EN RÉVISION**

Véritable projet de territoire, le SCOT est un document d'urbanisme supra communal qui planifie et fixe des objectifs stratégiques en matière de transport, de logement, d'environnement ou de développement économique et touristique... Approuvé en mars 2009, celui de Quimperlé Communauté est actuellement en cours de révision. Après un diagnostic complet de son territoire, Roi Morvan Communauté travaille maintenant à l'élaboration de son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

\* SCOT : Schéma de COhérence Territoriale

### LES GUERNS, LE CONTRAT NATURA 2000 S'EST ACHEVÉ CET ÉTÉ

#### Bilan des 5 ans :

- 12,9 ha de roselières et 12,7 ha de mégaphorbiaie fauchées avec export de la matière.
- 3 500 m² de saules coupés, débardés à cheval puis broyés pour paillage.
- Des suivis naturalistes permettant d'avoir une meilleure connaissance de la richesse du site et une évaluation de l'impact des travaux...

Coût total de l'opération : 140 000 € aidés à 100% (50% Europe, 50% État)

### **AGENDA**

Carrefour des gestions locales de l'eau 27 et 28 janvier 2016, à Rennes

### Journée mondiale des zones humides

2 février 2016 sur le thème « Les zones humides pour notre avenir: modes de vie durable »

Colloque « Réparer la nature, l'exemple des milieux humides » 3 et 4 février 2016, à Brest

11<sup>ème</sup> semaine pour les alternatives aux pesticides du 20 au 30 mars 2016

### LE REMÉANDRAGE DE L'ELLÉ À **RUNELLOU** (COMMUNE DE LANGONNET)



Nouveau méandre de l'Ellé

Dans le cadre du CTMA\* Ellé amont porté par Roi Morvan Communauté, la Fédération de Pêche du Morbihan a conduit en octobre dernier une première phase de travaux pour remettre l'Ellé dans son ancien lit en amont de la prise d'eau de Pont Saint Yves. Avec l'appui d'anciennes données cartographiques, c'est un nouveau tracé avec méandres de 350 m qui remplace 230 m de cours d'eau rectiligne, pour un investissement de 10 000 €. L'objectif : rétablir les capacités de la rivière à déborder (lutte contre les inondations en aval) et à recharger les nappes souterraines (préservation de la ressource en eau potable).

\* CTMA: Contrat Territorial « Milieux Aquatiques »











Responsable de la rédaction : SMEIL Conception et réalisation : 56 Degrés Illustrations : SMEIL, Chambre d'Agriculture du Impression en 1600 exemplaires sur papier recyclé CONTACT

Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta 3, rue Eric Tabarly - Kervidanou 4 - CS 20245 29 394 Quimperlé cedex Toutes les infos du SAGE EIL: